



Communauté de Communes

N°DEL2025-19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 10 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (27)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Jean-Marie BOUCHEZ donne procuration à M. Yves LOUBES, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY donne procuration à M. Franck SUPERBI, M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL, M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN, Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Stéphane DECULTOT, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (4)

DEL2025-19 Vote des Taux 2025

Rapporteur : Monsieur Sylvain GOUPIL

Monsieur le Vice-Président présente aux membres du Conseil Communautaire l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

De plus, Monsieur le Vice-Président précise que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Pour ce faire, Monsieur le Président propose de conserver les taux déjà appliqués tels que présentés ci-dessous :

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'habitation	Suppression TH	Suppression TH	8.92%	8.92%	8.92%
Taxe foncière	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %
Taxe Foncière Non Bâti	2.20 %	2.20 %	2.20 %	2.20 %	2.20 %
CFE	20.40 %	20.40 %	20.40 %	20.40 %	20.40 %

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 1636B sexies à 1636 B undecies, 1639 A et 1530 bis du Code Général des Impôts,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** les taux ci-dessus pour l'année 2025,
- **Décidé** de mettre en réserve la fraction de taux CFE correspondant à l'écart entre le taux voté et le taux maximum de droit commun, soit 0.07%,
- **Notifié** cette décision et l'état 1259 complété et signé aux services préfectoraux,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	27
Nombres de suffrages exprimés :	34
Pour :	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillaïn DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	3 avril 2025



Le Président

M. Franck SUPERBI